

Formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail niveau 1 (acteur SST)

Acteur de la prévention dans votre entreprise / collectivité

Durée: 14.00 heures

Titre visé: Salarié sauveteur secouriste du travail
Certificateur : INRS

Profils des apprenants

- Salariés d'entreprise

Groupe de 4 à 10 participants.

Prérequis

- Aucun

Accessibilité et délais d'accès

Veuillez contacter le service administratif au 02 19 00 06 90 ou par mail à : administratif@cfa-everen.fr
15 jours

Qualité et indicateurs de résultats

9,4/10 sur l'année 2024 - 56 avis - 100% de réussite

Objectifs pédagogiques

- Être sensibilisé et avoir un rôle préventeur au sein de l'entreprise
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise
- Savoir préserver l'intégrité d'une victime avant sa prise en charge par les services de secours
- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

Contenu de la formation

- DOMAINE DE COMPETENCES 1
 - Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Être capable de protéger de façon adaptée
 - Être capable d'examiner la victime
 - Être capable de garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - Être capable de secourir la victime de manière appropriée - La victime saigne abondamment - La victime s'étouffe - La victime se plaint d'un malaise - La victime se plaint de brûlures - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment - La victime ne répond pas mais elle respire - La victime ne répond pas et ne respire pas
- DOMAINE DE COMPETENCES 2
 - Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Être capable de caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Être capable de participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs professionnels certifiés INRS et à jour de leur certification.

Moyens pédagogiques et techniques

- Défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires
- Mannequins Adulte / Enfant / Nourrisson
- Plan d'intervention SST magnétique
- Plan d'Action Prévention et pictogrammes
- Cas Concrets d'apprentissage
- Diaporama
- Document de synthèse remis au candidat
- Pédagogie active

Si vous êtes en situation de handicap, contacter notre référent, Mme Sallé Charlene, au 02 19 00 06 90 afin d'adapter la formation à vos besoins spécifiques.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence
- Évaluation formative continue tout au long de la formation afin de s'assurer de la progression de chaque stagiaire dans la démarche d'apprentissage.
- Évaluations certificatives

- Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail l'organisme de formation.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui ont satisfait aux 2 épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST et être reconnus au titre de Sauveteur Secouriste du Travail.

Epreuve 1 : Elle est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, suivie, le cas échéant, d'une analyse avec le formateur.

Le scénario proposé par le formateur devra être crédible en situation de travail et devra comporter au minimum les éléments suivants :

- 1 victime / 1 lésion,
- 1 ou plusieurs dangers persistants,
- 1 ou plusieurs témoins,
- des moyens de simulation adaptés à la situation de travail choisie.

Le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée.

Epreuve 2 : Avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve 1, le candidat devra répondre, lors d'un échange avec le formateur (en groupe ou en individuel), à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

La validité de ce certificat est fixée à 2 ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage "Maintien et Actualisation des Compétences" (MAC) tous les 24 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Prix : 141.67 € HT